

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

1 Intitulé du module **MAP - Animation en institution** 2015-2016

Code T.TS.SO359.F11142.F.15	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
Niveau <input type="checkbox"/> module de base <input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres

2 Organisation

Crédits ECTS *
15 crédits ECTS

Langues(s)
 français

Volées : PT+EE2013 + TP2012

Semaines 39 à 2
Lundi et mardi

3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétence principale :
7. Décider d'engager une action et la mettre en oeuvre.

Compétences effectives :
7.1 S'engager, s'impliquer dans l'action.
7.2 Analyser et prendre en compte sa propre implication professionnelle dans la situation.
7.3 Elaborer des hypothèses d'intervention.
7.4 Se prononcer sur le sens de l'action et argumenter.
7.5 Construire et mettre en oeuvre un projet d'intervention.
7.6 Assurer la conduite et la continuité de l'intervention.
7.7 Agir en pratiquant l'évaluation permanente.
7.8 Savoir mettre un terme à une action et en rendre compte.

Compétences secondaires :
2.3 Evaluer les ressources et les contraintes (personnelles, collectives, institutionnelles) déterminantes pour les différents acteurs.
5.1 Définir et délimiter son propre rôle et celui de ses partenaires dans l'institution et le réseau.
9.4 Faire preuve de créativité en imaginant et développant des actions et des modes d'intervention diversifiés.
10.2 Documenter et communiquer les résultats de son action professionnelle et sa connaissance du contexte où elle s'insère.

Objectifs :
Comprendre la problématique de l'accompagnement des personnes vivant en institution de manière permanente, pour cause de dépendance due à un handicap, une pathologie ou au grand âge, ou, momentanément, en raison d'une décision de justice ou d'une administration. L'institution est considérée sous l'aspect d'un lieu de vie.

Prendre connaissance de pratiques existantes et les situer dans leurs contextes institutionnels. Imaginer et expérimenter de nouvelles formes d'animation dans un cadre institutionnel. Etre capable de développer des activités de ce type.

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

5 Contenu et formes d'enseignement *

Contenu :

Le contenu du module s'organise autour des 5 axes suivants :

1. Le concept d'animation relationnelle.
2. Les outils de médiation comme supports aux activités d'animation.
3. Les événements internes marquant la vie de l'institution.
4. Les liens avec la vie extérieure à l'institution.
5. La réalisation d'un projet d'animation en institution, de sa conception à son évaluation.

Le module est divisé en 3 étapes :

1. La 1ère étape comprend une partie introductive avec des apports théoriques, des exemples de pratiques d'animation en institution et des temps d'organisation de la 2ème étape. Au terme de cette étape, chaque groupe de 3-4 étudiant-e-s aura défini et esquissé un projet d'animation qui aura été négocié avec une des institutions partenaires.
2. La 2ème étape, d'une durée de 7 semaines, est consacrée à la conception, la réalisation et l'évaluation d'un projet d'animation dans une institution partenaire. Durant cette période, chaque groupe d'étudiant-e-s s'organise de manière autonome. Chaque projet sera accompagné par un-e enseignant-e de l'éésp et un-e répondant-e de l'institution. Un suivi à distance des projets est également prévu via la plateforme e-learning moodle.
3. La 3ème étape est la restitution et l'évaluation en classe des différentes expériences en présence de l'ensemble des participant-e-s (étudiant-e-s, enseignant-e-s et partenaires terrain). Une aide à la préparation de cette présentation est prévue dans le programme.

Formes d'enseignement :

Le module alterne apports théoriques et méthodologiques (cours ex cathedra), présentations d'expériences d'animation en institution par des professionnel-le-s du terrain et réalisation concrète d'un projet d'animation dans une institution partenaire. L'approche pédagogique, de type socioconstructiviste, favorise l'expérimentation en s'appuyant sur la participation active des étudiant-e-s et leur implication dans les projets.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

Activités d'apprentissage réalisées à distance sur la plateforme e-learning moodle.

Elaboration et réalisation d'un projet d'animation dans une institution partenaire. Constitution d'un dossier de présentation et d'évaluation du projet. Présentation des projets devant l'ensemble des participant-e-s (présentation orale accompagnée d'un support visuel) à la fin du module, les **lundi 11 janvier 2016 et mardi 12 janvier 2016 (semaine 2)**.

L'évaluation comprend des parties réalisées en groupe et d'autres individuellement.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

Répétition du module (en cas d'obtention de la note F) :

- Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.

8 Remarques

Implication et présence active tout au long du processus. Participation à l'ensemble des activités demandées. Participation à la présentation finale et à l'évaluation des projets.

9 Bibliographie

10 Enseignants

Antoniadis André
Cuendet Estelle
Ernst Fanny
Forestier Mireille
Gander Angélique
Haus Nadine
Herquel Françoise
Hugentobler Valérie
Lambelet Alexandre
Mwako-Ngongo Bongo
Rogivue Agnès
Sans enseignant
Schlechten Marco
Schneegg Olivier

Nom du responsable de module *

ANTONIADIS André

Descriptif validé le *

3 juillet 2015

Descriptif validé par *

Philippe Beuret